

La période de renouvellement de suppléance (enseignant(e)s, préposé(e)s de bibliothèque scolaire, adjoint(e)s administrative, assistant(e)s en éducation, intervenant(e)s, concierges et chauffeur(euse)s d'autobus) pour l'année scolaire 2025-2026 est maintenant débutée.

Suivez les directives suivantes afin de compléter votre demande pour l'année scolaire 2025-2026

1. **Rendez-vous au site web de Réservation de suppléant :**

<https://pedex.nbed.nb.ca/ReservationSuppleant>

2. **Ouvrez votre session avec votre courriel et mot de passe normalement utilisés.**

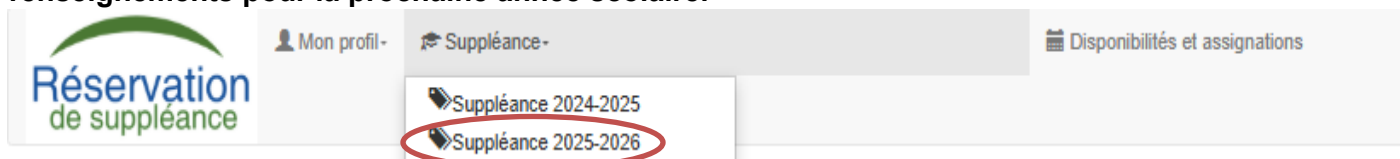
** Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur « Mot de passe oublié? » et suivez la procédure nommée *procedures_motdepasseoublie_suppleance_*.

** Afin d'assurer une sécurité, vous allez remarquer que le système vous demandera de changer votre mot de passe à tous les 90 jours.



3. **Validez vos renseignements personnels et professionnels de la section Mon profil en cliquant sur suivant.**

4. **Cliquez sur l'onglet Suppléance 2025-2026 et compléter cette section en inscrivant les renseignements pour la prochaine année scolaire.**



5. **Prenez soin de réviser les directives et politiques ainsi que de mettre à jour les documents dans la section document à fournir.**

Toutes demandes de renouvellement :

- Questionnaire de la politique 701 (à chaque année) ;
- Certificat de la politique 704 (à chaque année) ;
- Vérification des antécédentes judiciaire, secteur vulnérable. (Fournir une nouvelle vérification chaque 3 ans) ;
- Aucun autre document sauf s'il y a des changements.
-

Personnel enseignant seulement :

- Si vous avez reçu ou recevrez prochainement votre certificat d'aptitude à l'enseignement, vous devez vous présenter au bureau du district ou à l'un des centres d'appui avec la copie originale afin que nous puissions en faire une copie ;
- Si vous ne possédez pas de certificat d'aptitude à l'enseignement, vous devez fournir les documents suivants :
 - Demande de permis local ;
 - Notez que vous n'avez plus à fournir de mandat poste de 40\$ pour l'évaluation du permis local. *Ce coût sera couvert par le DSFNE à titre d'initiative de recrutement et rétention pour 2025-2026 ;*
 - Relevés de notes officiels (si vous avez obtenu de nouveaux crédits)

6. **Assurez-vous de cliquer sur soumettre après avoir complété la section.**

Notez que les délais de traitements des demandes varient selon le flux de demande, toutefois, tous les suppléants qui auront soumis leur demande de renouvellement au plus tard le 15 juillet 2025 s'assureront d'une réponse avant le début de l'année scolaire 2025-2026.

Toutes questions concernant le renouvellement de suppléance peuvent être adressées à :

Nancy.Comeau2@nbed.nb.ca ou (506) 547-7590 pour les préposés(e)s de bibliothèque scolaire, adjoint(e)s administrative, assistant(e)s en éducation, intervenant(e)s.

Lise.Levesque2@nbed.nb.ca ou (506) 394-4860 pour les enseignants(e)s

Joanie.Bertin@nbed.nb.ca ou (506) 888-5329 pour concierges et chauffeur(euse)s d'autobus.